

Dans le cadre de l'élection du comité du Cercle Liégeois des Assureurs pour la prochaine saison 2023-2024, et conformément aux statuts :

APPEL AUX CANDIDATURES POUR LA PRESIDENCE

Les fonctions de président(e) et de vice-président(e) devront être exercées alternativement par un responsable d'entreprise d'assurances et par un membre intermédiaire en assurances conformément à la Loi du 27/03/1995.

Etant donné cette alternance, la fonction de président sera exercée ces deux prochaines années par un membre de compagnie d'assurances.

APPEL AUX CANDIDATURES POUR LE COMITE

Le comité se compose :

- d'un(e) président(e), pour une durée de deux ans conformément à l'article 9 des statuts
- d'un(e) past-président(e), pour une durée d'un an conformément à l'article 9 des statuts, *non soumis au vote*
- d'un(e) vice-président(e)
- d'un(e) trésorier(ère)
- d'un(e) secrétaire
- d'un(e) chargé(e) de missions
- de 3 conseillers

Le comité attribue les fonctions sauf en ce qui concerne le (la) président(e) qui est élu(e) par l'Assemblée Générale.

Les candidatures aux différentes fonctions doivent être transmises par courriel à barbara.christophe@bureauchristophe.be au plus tard pour le dimanche 15/05/2023.

Les noms des candidats vous seront communiqués au plus tard 8 jours avant l'assemblée générale.

Lors de l'AG, une élection se tiendra à main levée si le nombre de candidats à un même poste excède le nombre à pourvoir.

Bien cordialement,

Le secrétaire
Barbara CHRISTOPHE